



22-PEINTURE EN BÂTIMENT

DESCRIPTION DE CONCOURS 2025

Mise à jour le 18 juin 2024

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence des participants à préparer des surfaces de bois et des surfaces synthétiques avant de procéder à leur finition en y appliquant diverses substances liquides ou des revêtements de papier, de vinyle, etc. Procéder à des travaux de décoration (dessin graphique, lettrage).

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

La peinture en bâtiment est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

- Reproduire un graphique;
- Installer des revêtements muraux;
- Tracer avec un pochoir et peindre du lettrage;
- Peindre une porte et des moulures;
- Connaître les mélanges propices aux différentes tâches à réaliser.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

Le sujet d'épreuve :

- Reproduire des teintes de peinture;
- Prendre des mesures métriques;
- Tracer au crayon;
- Appliquer des peintures au pinceau et au rouleau;
- Tracer un lettrage avec un pochoir;
- Peindre un graphique;
- Préparer un mur pour recevoir des revêtements muraux;
- Appliquer des lés de revêtements muraux.

Pour ce faire, les candidats auront 2 murs de gypse déjà apprêtés, de 7 pieds x 8 pieds de haut, comportant des moulures prépeintes aux 4 extrémités. Un de ces murs comportera 3 obstacles ainsi qu'une porte et des moulures.

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Projet d'épreuve	28 février 2025
Plan des cabines	28 février 2025

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- 1 escabeau de 5 pieds;
- 3 pochoirs;
- 1 contenant de peinture de couleur moyenne;
- 1 contenant de blanc (même que la finition de base);
- 1 contenant de peinture de couleur foncée pour graphique et moulures;
- 1 rouleau de revêtement mural;
- 1 contenant de colle pour revêtement.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Des pinceaux aux choix
- Des manchons aux choix
- Séchoir à cheveux
- Des tasses à mesurer
- Des bâtons à mélanger
- Des guenilles
- Ruban à masquer (pochoir)
- Des rouleaux
- Des plateaux à peinture
- Des couverts de plateau
- Toile de 4 x 10 pieds
- Rallonge télescopique
- Bloc à poncer pour mur
- Bloc à poncer en caoutchouc
- Des feuilles d'abrasif de grosseur 150G
- Niveau de longueur au choix
- Ruban à mesurer
- Couteau à tapisserie avec des lames de rechange
- Truelle de 4 x 12 pouces
- Spatule rigide de 5 pouces
- Lissoir pour revêtement en plastique
- Bac de trempage pour revêtement
- Roulette pour revêtement
- Crayon de type 4H
- Aiguiseur
- Efface blanche
- Ventilateur sur pied

Veillez noter que Compétences Québec fournira tous les gallons et les chaudières vides nécessaires à la compétition.

Aucun autre équipement ou note manuscrite qui n'apparaît pas dans la liste ne sera accepté.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Les cheveux longs doivent être attachés vers l'arrière
- Pantalons de peintre;
- Chandails ou chemises blanches de travail approprié.



4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins
- Bouchons d'oreille (sur demande)
- Lunette de sécurité (sur demande)

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Lunettes de sécurité, verres non teintés;
- Souliers de sécurité approuvés CSA;
- Gants de nitrile;
- Masque anti-poussière.



5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury



Le jury est composé d'un minimum de deux (2) personnes pouvant être des représentants de la Commission de la Construction du Québec, du monde syndical ou de l'industrie. **Seules** ces personnes peuvent juger et évaluer les projets. De plus, elles sont responsables d'appliquer les normes de SST et de sanctionner les manquements.

5.2 Système de notation



Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation



L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basé sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Mélanges et contretypes	6 pts
Pose de 3 lés de revêtements avec raccord	28 pts
Peindre 4 rectangles	16 pts
Peindre des chiffres grands formats	24 pts
Peindre les moulures	16 pts
Peindre une porte	10 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Peindre des chiffres grands formats » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Pose de 3 lés de revêtements avec raccord » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Peindre les moulure » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres, pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.



6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Se rapporter au Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui est affiché sur le site : www.olympiadesmetiers.quebec

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur
- Tout retard ne sera pas toléré
- Aucuns types de supports pour équipement ou échafaudages sur roulettes n'est permis



7. EXPERT



Nom	Normand Gratton
Organisme	École des métiers de la construction de Montréal
Courriel	grattonno@csgm.qc.ca